



DECLARATION INTERSYNDICALE

CDAS DU 28 avril 2022

Monsieur le Président,

Depuis des mois, l'Intersyndicale alerte le gouvernement sur l'indispensable revalorisation du point d'indice pour compenser une inflation sans précédent en 2021 qui se poursuit en 2022.

En effet depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 22 % de pouvoir d'achat.

Pour l'Intersyndicale, un plan pluriannuel de revalorisation du point d'indice doit être engagé afin de compenser les pertes subies, sans oublier une amélioration de la grille indiciaire pour redonner de l'attractivité à l'emploi public et du sens au principe de carrière.

L'Intersyndicale Fonction publique tout comme l'intersyndicale finances 76 continuera de porter ses revendications avant, pendant et après les échéances politiques, en toute indépendance.

Nous ne pouvons, enfin, passer sous silence le sujet des retraites et de l'âge de départ, déjà au coeur de l'élection présidentielle.

L'Intersyndicale considère que reculer l'âge de la retraite est inacceptable pour plusieurs raisons :

- parce que le recul de l'âge de la retraite aura comme seul effet de baisser globalement le niveau des pensions
- parce qu'un tel recul serait profondément injuste puisqu'il pénalisera les salariés ayant commencé à travailler tôt, ceux qui exercent des métiers pénibles, ceux qui sont les moins qualifiés et qui ont donc des carrières hachées, alors que concrètement, cela ne change rien pour les salariés ayant commencé tard, notamment du fait de leurs études.

L'Intersyndicale s'oppose à toute autre réforme conduisant à dégrader les droits à la retraite et à reculer l'âge pour en bénéficier.

Pour en revenir à l'action sociale, l'Intersyndicale a réussi à faire infléchir le Secrétariat général en obtenant le maintien de l'échelon départemental.

Pour autant, l'Intersyndicale a les plus grands doutes sur l'efficacité d'un réseau auquel on rajoute une strate administrative supplémentaire, à savoir le responsable régional, et surtout nous ne percevons pas en quoi cette réforme améliorera la relation entre les agents et les acteurs de l'action sociale ministérielle.

L'Intersyndicale Finances se félicite également d'avoir obtenu :

- * le maintien de la terminologie de délégués,
- * aucune mobilité géographique contrainte,
- * l'harmonisation et la revalorisation de l'indemnité.

Le premier point à l'ordre du jour nous apportera, sans doute, les réponses à nos questions, comme cela a été fait lors du CNAS du 31 mars 2022 : à savoir : Rien. Même pas un powerpoint pourtant promis par le secrétariat général.

En ce début de second trimestre et face à la baisse du pouvoir d'achat de tous les agents, les délégués de l'Intersyndicale revendiquent un accroissement de la valeur des titres restaurant, inchangée depuis de nombreuses années, et des subventions pour la restauration collective.

L'Intersyndicale rappelle leur opposition farouche à la cession même partielle du parc EPAF. C'est un non-sens dans le domaine de l'action sociale. Pour l'Intersyndicale, c'est une remise en cause du droit aux vacances pour l'ensemble des agents actifs et retraités.

Enfin, concernant la réforme de la gouvernance, l'Intersyndicale rappelle leur opposition à la fédération faitière englobant 7 associations, dont quatre ne font pas partie de l'action sociale et sont basées sur une adhésion facultative.

L'Intersyndicale sera particulièrement vigilante quant à l'évolution de cette réforme et mettra toute son énergie à défendre une action sociale ministérielle et départementale au service de l'ensemble des agents actifs et retraités.

Nous sommes d'ailleurs déjà intervenus lors du CDAS précédent pour dénoncer les conséquences négatives de ces réformes pour les bénéficiaires de l'EPAF dans le choix des voyages.

Pour ce qui est de la communication, l'Intersyndicale déplore, là aussi, le recours à des cabinets privés pour faire la communication que nous savons si bien faire (même si on peut faire toujours mieux).

Cela coûtera toujours moins cher et sera plus à destination des collègues.

Arrêtez d'externaliser nos missions sur le dos des prestations sociales.

Nous déplorons la fin des catalogues papiers. Le tout numérique ne peut remplacer le papier.

Cela rend encore plus incontournable une action sociale de haut niveau comme la défend l'Intersyndicale depuis de nombreuses années.

Cela passe par des prestations nouvelles ou une amélioration des prestations existantes, ce qui fait défaut dans le projet de réforme qui est soumis aux organisations syndicales depuis plusieurs mois.

Plus que jamais, l'Intersyndicale insiste sur le rôle essentiel de l'Action Sociale en matière de santé, de restauration, de logement, d'aide à la petite enfance et de vacances et loisirs.

Plus que jamais, les agents ont besoin du soutien des différents services de l'Action Sociale.

L'intersyndicale finances au CDAS